



Directive 346 (1974)¹

Conférences consacrées à la coopération et la sécurité en Europe

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

1. Vu le rapport de sa commission des questions politiques (Doc. 3478);
2. Rappelant qu'elle s'est toujours montrée désireuse de se prêter au dialogue Est-Ouest;
3. Tenant compte des projets de réunir des conférences européennes, avec la participation de parlementaires, consacrées à la coopération et la sécurité en Europe,
4. Invite les délégations nationales:
 - a. à suivre avec attention les travaux de telles conférences européennes;
 - b. à tenir compte, dans leurs propres contributions à ces travaux, des activités des organismes parlementaires européens existants;
5. Charge sa commission des questions politiques d'étudier la possibilité d'organiser une table ronde d'hommes politiques de l'Est et de l'Ouest sur les perspectives d'avenir de la coopération Est-Ouest.

1. 13^e séance, 27 septembre 1974.

